

LA BOUCLE DU DIABETE

RÈGLEMENT

Type1 Running Team (T1RT) est une association (Loi 1901) affiliée à la **Fédération Française d'Athlétisme (FFA)**. Elle réunit des marcheurs, coureurs, triathlètes diabétiques de Type1 (DT1) et leurs proches.

- Sa mission est que chacun vive sa Vie et réalise ses projets malgré le DT1.
- Ses objectifs : FEDERER | INSPIRER | ACCOMPAGNER | SENSIBILISER

Depuis 2015, l'association T1RT organise **LA BOUCLE DU DIABETE**. Cette mobilisation n'est pas une compétition sportive mais un **événement solidaire** qui a, avant tout, pour objectifs de sensibiliser le Grand Public au Diabète (type1, type2, ...) et réunir des fonds pour la recherche pour le diabète. **100% des inscriptions sont reversées chaque année à un projet de recherche.**

Cette année, **LA BOUCLE DU DIABÈTE aura lieu exclusivement en "connecté"** : nous invitons tous les participants à cumuler un max de Kms, faire du bruit autour du #Diabète, sensibiliser autour de soi, et faire monter le compteur de dons ! 😊

Ce document vous expose les modalités et règles à suivre dans le cadre de cette course. En vous inscrivant à la course, vous acceptez le règlement mis en place.

ARTICLE 1 : MODALITES

- Date : du **SAMEDI 01 JUIN 2024 au DIMANCHE 09 JUIN 2023**
- Distances:
 - o **10km (chronométré)**
 - o **Cumul de KMS** à faire en marchant, en courant, à bicyclette, en roller, en nageant....
[Les engins motorisés ne sont – bien sûr – pas comptabilisés ! 😊]
- Lieu : autour de chez vous en famille, avec les amis, les copains de l'école, les collègues, ...les voisins

ARTICLE 2 : CONDITIONS D'INSCRIPTION

Tous les acteurs de cet évènement s'engagent sur la page internet : www.labouclodedudiabete.com

Le **tarif de l'engagement est de 5€** (auquel 0,99 centimes sont automatiquement ajoutés pour couvrir les frais de gestion de la plateforme digitale).

L'intégralité des engagements (**5€ / coureur + les dons potentiels versés**) seront reversés à l'association **Type1 Running Team**, qui a son tour reversera **100% du montant reçu à un projet de recherche.** 😊

⚠ Attention : tout engagement nécessite l'acceptation et le strict respect de la charte de bonne conduite disponible sur le site internet de l'opération.

A l'issue de leur inscription, les participants ont la possibilité de télécharger leur dossard attestant de leur mobilisation.

ARTICLE 3 : ASSURANCE

Tous les engagés déclarent être en possession **d'une police d'assurance individuelle accident** couvrant les dommages corporels. Ce n'est pas une compétition, c'est une **opération solidaire** et tous les participants participent sous leur **entière responsabilité pour tout dommage**. L'activité physique demande un entraînement adapté et tous les participants doivent être en capacité physique de pouvoir réaliser la distance choisie.

En s'inscrivant à cet évènement les participants déclarent être informés de ce point et acceptent de **participer sous leur entière responsabilité**. Ils dégagent l'association T1RT, organisatrice de l'évènement LA BOUCLE DU DIABÈTE, de toutes responsabilités pour quelques réclamations que ce soit, concernant toutes les blessures personnelles, décès ou dommages matériels survenus lors de l'opération.

ARTICLE 4 : ANNULATION

En cas de force majeure, d'évènement climatique, de catastrophe naturelle, ou de toutes autres circonstances mettant en danger la sécurité des participants, l'organisation se réserve le droit de modifier la date ou d'annuler l'évènement sans que les acteurs puissent prétendre à une réparation du préjudice.

En cas d'annulation, les frais d'inscription (5€) seront reversés à l'association, et donc à la recherche pour le diabète.

ARTICLE 5 : DROIT À L'IMAGE

UTILISATION D'IMAGE :

Tous les participants autorisent les organisateurs de l'opération LA BOUCLE DU DIABÈTE ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation (réseaux sociaux par exemple), sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

CNIL :

Les données personnelles communiquées par les participants sont destinées au personnel habilité de la société responsable du traitement de ces données. Ces données sont utilisées afin d'assurer le traitement des inscriptions des participants et de faire appel à la générosité de ces derniers. Les participants sont susceptibles de recevoir par email des informations concernant l'épreuve sur laquelle ils sont inscrits.

Les informations recueillies sont enregistrées dans une base de données pour la gestion des newsletters. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit

d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant l'organisation : par email à l'adresse type1runningteam@gmail.com , ou courrier postal, accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé à « Nom et adresse postale de l'Association ». Vous pouvez également vous désabonner de newsletter de T1RT en vous rendant directement en bas de l'une des newsletters que vous recevez. Vos demandes seront prises en compte dans un délai maximum de 48 heures, sauf pour les demandes transmises par courrier postal, qui requièrent un délai de 8 jours.

ARTICLE 6 : PROGRAMME

Le participant a le choix entre un **10Kms (chronométré)** et un « **cumul de Kms** ».

ARTICLE 7 : SAISIE DES RÉSULTATS

Tous les **résultats sont des déclaratifs** saisis par le participant.

Le participant saisit lui-même les résultats de sa course via le lien qui lui a été fourni par mail lors de son inscription.

- Pour la course de 10kms, une seule saisie de résultats est possible. Le temps saisi sera celui affiché dans les classements. L'organisateur se réserve le droit de demander un justificatif du temps réalisé (lien strava, garmin, apple ou autre application qui permet de justifier le temps effectué et la distance parcourue) afin de garantir des résultats et un classement cohérent. Si le participant ne justifie pas son résultat suite à la demande de l'organisateur, l'organisateur se réserve le droit d'annuler cet enregistrement.
- Pour le cumul de kilomètres, il est possible de saisir autant de résultats (kilomètres parcourus) que voulus pour chacune des disciplines auxquelles le participant s'est inscrit. Il n'y a pas de chronométrage de temps sur cette course.

ARTICLE 7 :

L'inscription d'un participant atteste qu'il a pris connaissance de ce règlement et de la charte de bonne conduite, et qu'il s'engage à respecter sans restriction l'ensemble des dispositions.